

Circuit des Moulins à Eynesse



Randonnée n°288352

Une randonnée proposée par Office de Tourisme du Pays Foyen

Le circuit est adapté à tous, au promeneurs novices et aux familles de part sa longueur et sa praticabilité par tous les temps. Ce parcours offre une vue panoramique sur la Dordogne et les coteaux qui portent vignes et bois. Trois moulins se succèdent au fil de la balade, montrant que la région ne fut pas seulement viticole mais aussi longtemps céréalière. Deux moulins à vent, dont l'un a été partiellement restauré, se dressent sur les hauteurs d'Eynesse au milieu des vignes.

Durée :	1h10	Difficulté :	Facile
Distance :	3.4km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	71m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	71m	Commune :	Eynesse (33220)
Point haut :	95m		
Point bas :	20m		

Description

Le départ se fait depuis la Place du 8 mai 1945, face à la mairie et au café d'Eynesse.

(D/A) Prenez sur votre gauche et longez la D128 jusqu'à l'intersection.

(1) Tournez à gauche direction "la Courtiade" et suivez cette route pendant 1,5km

(2) À l'intersection, continuez tout droit sur "les Perrauts". Suivez cette route pendant 1,2km, jusqu'à rejoindre la D130

(3) Virez à gauche et continuez tout droit jusque la prochaine intersection.

(4) Prenez le petit chemin sur votre gauche qui vous permet de quitter la route et de passer le long du stade municipal d'Eynesse. Passez près de l'école et tournez à droite pour retrouver la place devant la mairie (D/A).

Points de passages

D/A Place du 8 mai 1945, face à la mairie - Dordogne (rivière)

N 44.824901° / E 0.154679° - alt. 24m - km 0

1 A gauche vers la Courtiade

N 44.823907° / E 0.152012° - alt. 20m - km 0.24

2 Tout droit à l'intersection

N 44.8145° / E 0.155607° - alt. 84m - km 1.69

3 Jonction D130

N 44.822611° / E 0.159256° - alt. 26m - km 2.9

4 Chemin à gauche longant le stade

N 44.823637° / E 0.157675° - alt. 25m - km 3.07

D/A Place du 8 mai 1945, face à la mairie

N 44.824888° / E 0.154717° - alt. 24m - km 3.4

Informations pratiques

Le circuit est indiqué dans un sens, mais il est tout à fait possible de le suivre dans le sens opposé.

A proximité

Depuis le point de départ de cette randonnée, les rives de la Dordogne sont à portée de main.

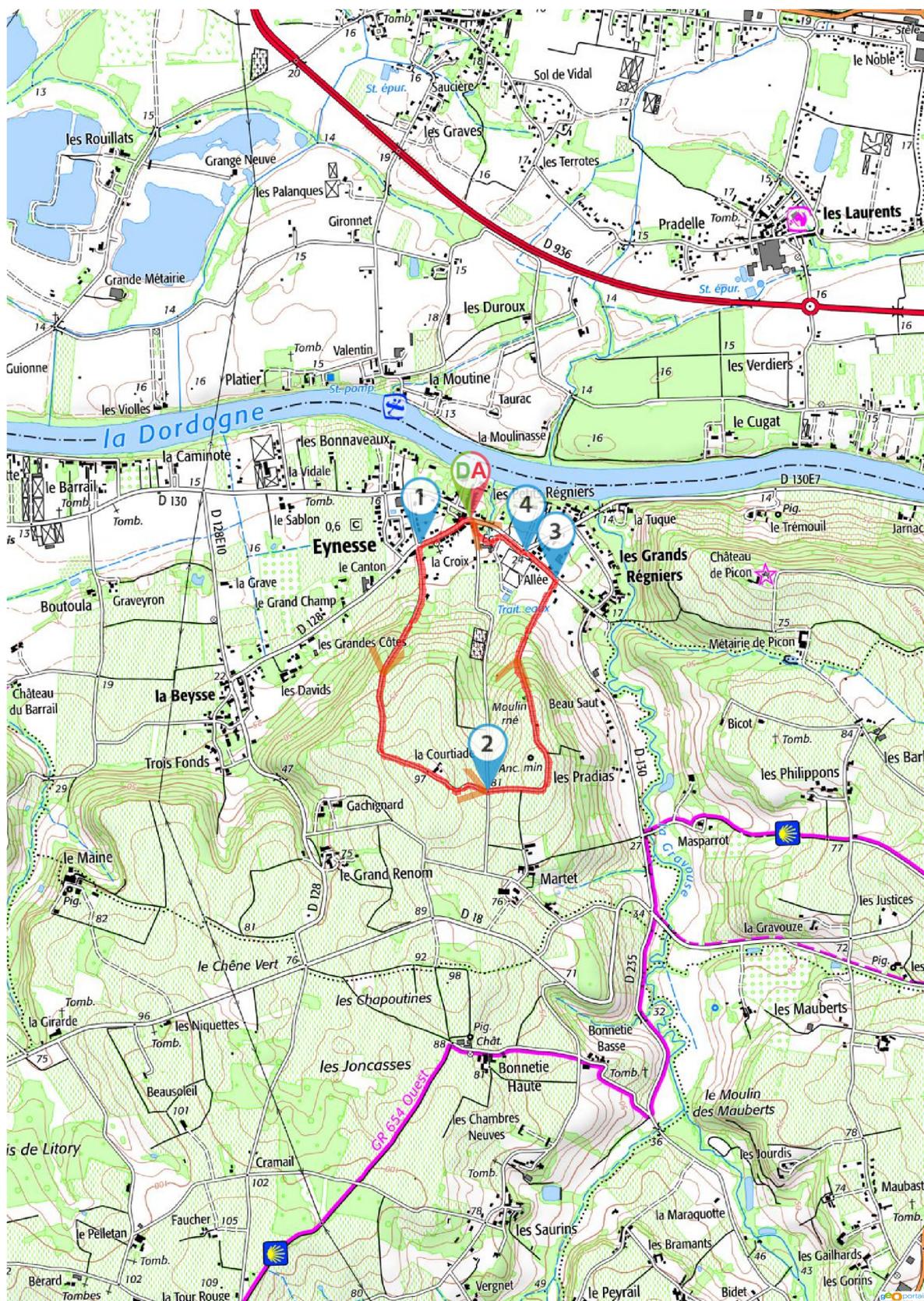
Profitez-en pour découvrir les charmes de la rivière, la cale du village qui témoigne de la vie et de l'animation qui existaient autrefois sur le fleuve et les maisons de caractère au bord de l'eau.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-moulins-a-eynesse/>

En savoir plus : Office de Tourisme du Pays Foyen - 102 rue de la République 33220 Sainte Foy la Grande

Tel : 0557460300 - Email : tourisme@paysfoyen.fr - Site internet : <http://www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

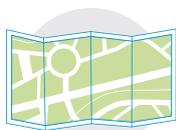
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.